

AXE STRATÉGIQUE I

Des bibliothèques en appui à la formation et la réussite étudiante

Objectif 1 : proposer des fonds pertinents et variés

Objectif 2 : valoriser systématiquement les ressources et les services

Objectif 3 : appuyer le développement des compétences informationnelles dans les maquettes de niveau L, M et D et dans le cadre de l'approche par compétences

Objectif 4 : décliner le volet documentaire de la politique d'éducation ouverte de Nantes Université

Objectif 5 : améliorer l'accueil en bibliothèque en proposant des services adaptés aux besoins et en facilitant l'inclusion de tous les publics

Objectif 6 : développer l'accessibilité pour les publics en situation de handicap

AXE STRATÉGIQUE II

Des bibliothèques en appui à la recherche

Objectif 1 : décliner à l'échelle de l'établissement le Plan national science ouverte

Objectif 2 : participer à la stratégie et au pilotage de l'ouverture des publications et déployer les services facilitant sa mise en œuvre

Objectif 3 : participer à la stratégie et au pilotage de l'ouverture des données de recherche et déployer les services facilitant sa mise en œuvre

Objectif 4 : s'appuyer sur l'offre de services déployée autour de la science ouverte pour construire un accompagnement des enseignants-chercheurs, des enseignantes-chercheuses et des laboratoires sur l'ensemble de leurs besoins documentaires

Objectif 5 : développer les partenariats régionaux, nationaux et internationaux

AXE STRATÉGIQUE III

Des espaces confortables, polyvalents et adaptés aux besoins

Objectif 1 : poursuivre l'amélioration du confort des espaces publics

Objectif 2 : repenser les espaces pédagogiques

Objectif 3 : optimiser les implantations documentaires

AXE STRATÉGIQUE IV

Valoriser le patrimoine universitaire et développer la politique culturelle des BU

Objectif 1 : Assurer la conservation pérenne des patrimoines

Objectif 2 : Réaffirmer le caractère patrimonial des fonds et renforcer les politiques de collecte

Objectif 3 : Développer et mieux structurer les actions de sélection et de traitement des fonds patrimoniaux

Objectif 4 : Mettre en valeur l'identité patrimoniale de l'établissement par des démarches d'agrégation, de diffusion et de collaboration

Objectif 5 : Valoriser les patrimoines universitaires

Objectif 6 : décliner au sein des BU les politiques culturelles, d'animation et de diffusion des savoirs de l'établissement

AXE STRATÉGIQUE V

Améliorer la gestion de la documentation et renforcer les fonctions supports

Objectif 1 : mettre à disposition une documentation actualisée, adaptée et accessible pour l'enseignement et la recherche

Objectif 2 : signaler l'ensemble des collections sur le périmètre Nantes Université

Objectif 3 : moderniser l'infrastructure informatique documentaire en cohérence avec le Schéma directeur du numérique

Objectif 4 : optimiser le pilotage administratif et financier

Objectif 5 : développer la communication

AXE STRATÉGIQUE I

Des bibliothèques en appui à la formation et la réussite étudiante

Objectif 1 : proposer des fonds pertinents et variés

- **Projet prioritaire**

- *Initier un effort budgétaire significatif en faveur de la documentation de niveau premier cycle, imprimée et numérique, dans une double logique d'actualisation des fonds et d'exemplaires multiples (égalité des chances)*

Étudier les usages de la documentation de niveau premier cycle pour identifier les secteurs en tension et réinterroger la politique d'exemplaires pour ces secteurs. Communiquer plus sur l'offre numérique pour ces secteurs en tension, notamment auprès des enseignants-chercheurs. Faire des besoins des étudiants de premier cycle un axe prioritaire de la politique documentaire.

Calendrier 2023-2026.

Indicateurs : nombre d'exemplaires acquis dans la liste des titres sélectionnés, montant des dépenses pour cet objectif/montant total des dépenses d'acquisition d'ouvrages.

- **Et également**

- *Développer de nouveaux corpus, notamment ceux en langues étrangères et les fonds loisir-détente.*

Les nouveaux espaces des bibliothèques universitaires sont pensés comme des lieux de vie pour les étudiants, les personnels de Nantes Université et les lecteurs extérieurs. Les collections loisirs et culture (romans contemporains français et étrangers, BD, guides de voyage, essais, vie pratique) seront développées dans cette optique.

Il s'agit aussi de développer des collections de manuels et ouvrages (imprimés et numériques) en lien avec le développement des enseignements en langues étrangères dans tous les cursus, notamment en anglais. La sélection des ouvrages à acquérir sera réalisée avec les enseignants-chercheurs. Il s'agit également de

développer des collections sur la francophonie, en particulier sur les mondes africains francophones (littérature, histoire, sociologie, etc.).

Calendrier 2023-2026.

Indicateurs : nombre d'ouvrages acquis dans ces thématiques, usage, montant des dépenses pour cet objectif/montant total des dépenses d'acquisition d'ouvrages

- *Poursuivre le basculement en cours vers les livres numériques (circuits, etc.), en tenant compte des besoins, des usages et en mesurant les impacts*

Cela passe par la poursuite de la mise en place du circuit des acquisitions de livres numériques au titre à titre, ainsi que la recherche de fournisseurs répondant aux critères de mise à disposition souhaités. Il s'agit aussi de signaler en sélectionnant les titres sous licence nationale ou en accès ouvert et de poursuivre l'acculturation des étudiants et des enseignants-chercheurs au livre numérique par le biais de la valorisation et de la formation.

Calendrier : 2023-2026

Indicateurs : nombre de titres acquis, souscrits et signalés, formations assurées, évolution des usages, part des dépenses/budget consacré aux livres imprimés et numériques.

- *Développer des collections d'objets non documentaires : Bobun (ustensiles de cuisine et matériel de bricolage), modèles anatomiques, grainothèque.*

Au-delà du prêt de documents, les BU nantaises diversifient progressivement leurs collections dans le cadre d'expérimentations construites en partenariats avec différents acteurs de la communauté universitaire (associations étudiantes, DFVE, Vice-Présidente Vie de campus, etc.).

Cette évolution peut être liée aux enjeux de précarité étudiante et d'égalité des chances (Bobun), à celui du développement durable ou à l'évolution de pratiques pédagogiques.

Calendrier : 2023-2026

Indicateurs : nombre d'objets dans la collection, nombre de prêts

- Connaître et prendre en compte les besoins documentaires des publics en formation continue et en alternance de l'université

Objectif 2 : valoriser systématiquement les ressources et les services

- **Projets prioritaires**

- *Repenser et systématiser la valorisation documentaire afin de valoriser les collections, notamment dans une démarche marketing, en l'articulant avec l'actualité universitaire nantaise (colloques, événements, conférences...) et les calendriers nationaux ou internationaux (fêtes, journées, commémorations, etc.).*

Cela implique l'organisation et le développement de la valorisation des collections à l'échelle du SCD, par la mise en place d'une politique de valorisation

dynamique programmée, étendue dans différents espaces des bibliothèques et prolongée le cas échéant par les expositions virtuelles.

Calendrier : 2023-2026

Indicateurs : nombre d'actions menées

- Investir la plateforme Madoc pour valoriser la formation et l'offre documentaire

Le libre accès aux contenus de Madoc permettra aux bibliothécaires de déposer leurs supports (de formation, de valorisation des collections imprimées et numériques, etc.) à proximité immédiate des cours.

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : nombre de supports produits et mis en ligne sur Madoc

- **Et également**

- *Mieux connaître les différents projets universitaires autour de la vie étudiante*
Nantes Université et ses structures ont développé de nombreuses initiatives, sans que les bibliothèques aient été systématiquement identifiées comme des partenaires potentiels. Les BU devront proposer un ensemble cohérent de services et d'accompagnements pour y contribuer.

Calendrier : continu

- Assurer une présence systématique des BU dans les différentes manifestations de Nantes Université (accueil des étudiants, des nouveaux membres du personnel, accueil des étudiants étrangers, etc).

Développer des outils de communication (par ex. banderole, flyer) qui permettent de rendre les BU visibles sur des stands lors des différentes journées.

Calendrier : continu

Objectif 3 : appuyer le développement des compétences informationnelles dans les maquettes de niveau L, M et D et dans le cadre de l'approche par compétences

- **Projets prioritaires**

- *Développer une collection de modules e-learning pour former aux compétences informationnelles*

Ce sera fait notamment via un module en ligne mis à disposition des composantes pour l'intégrer dans les compétences transversales (MTU ou module spécifique). Il sera accessible à tous les étudiants de L1 via Madoc et relié aux *serious games* proposés dans les différentes BU et qui permettent de découvrir les services, les espaces, les outils documentaires, le plagiat et la fiabilité de l'information.

Calendrier : mise en œuvre rentrée 2023-24

Indicateur : nombre d'étudiants formés

- *Développer une UE transversale Lutte contre la désinformation*

L'enjeu de la lutte contre les fake news a été retenu dans le cadre de l'AAP Excellences Ouvertures. L'UE permettra de compléter le module à destination des L1.

Sous réserve du financement, un ingénieur pédagogique concevra une offre modulaire sous forme de capsules à l'intention des différentes catégories d'étudiants.

Calendrier : en fonction de la réponse à l'AAP.

- *Repenser la formation des doctorants, dans le cadre de Formadoct*

Proposer une offre de formation en présentiel et à distance à l'Information Scientifique et Technique mutualisée pour tous les doctorants du collège doctoral en collaboration avec les BU des universités du Mans et d'Angers.

Repenser la plateforme de formation Formadoct et offrir une plateforme d'autoformation (support, tutoriel, modules de formation accessibles sur la plateforme Callisto) ouverte à tous et destinée aux doctorants dans le cadre d'un réseau d'établissements.

Calendrier : mise à disposition de supports à compter de septembre 2023

- *Intégrer les BU dans les réflexions nantaises sur le continuum -3/+3, notamment avec la DFVE et le SUIO*

Accueillir tout au long de l'année les visites de lycéens à la demande des établissements, en lien avec les composantes et les services.

S'inscrire dans les dispositifs existants au sein de Nantes Université : Université à l'essai, projet Étoile, etc.

• **Et également**

- *Réfléchir au rôle de la BU dans le module PIX*

Faire valoir l'expertise des bibliothécaires dans l'enseignement des compétences informationnelles dans le cadre de la certification PIX en lien avec les chargés de cours et référents PIX (proposer des supports de formation, intervenir dans le cadre des cours).

Proposer dans les BU des postes et des espaces adaptés pour que les étudiants puissent y préparer la certification.

Calendrier 2023-24 (en cours mais dépend de l'avancée du travail des référents PIX)

- *Repenser l'offre d'ateliers thématiques*

Proposer de nouveaux ateliers ouverts à tous en adéquation avec les besoins et usages des publics : *fake news*, Wikipédia, science ouverte etc.

Calendrier continu : nouvel atelier Fake news en avril 2023, Wikipedia en septembre 2023, etc.

- *Repenser l'offre à destination des étudiants de Master*

Cibler davantage les besoins des étudiants (aide de rédaction d'une bibliographie, utilisation de logiciels de gestion bibliographique, utilisation de feuilles de style, aide à la recherche, formation à la carte/service personnalisé et cycle de formation) et les sensibiliser aux enjeux de la science ouverte.

Calendrier 2024-2025.

- *Proposer des open badges pour les tuteurs et moniteurs BU et s'inscrire dans la dynamique générale de valorisation de l'investissement étudiant.*

Continuer la démarche entamée avec le CDP et proposer des nouveaux open badges, correspondant notamment aux fonctions des tuteurs NoctamBU (BU Santé) et des moniteurs (toutes BU) pour contribuer à valoriser des compétences transversales pour les étudiants employés par NU. Réfléchir à d'autres pistes (étudiants suivant des formations BU, des ateliers culture, etc.)

Calendrier : 2023-2024 pour les nouveaux badges tuteurs et moniteurs.

Indicateurs : Nombre de badges distribués.

- *Proposer une offre de formation adaptée aux Graduate programs*

En lien avec le projet Triton (Training by Research in Industry and healTh fOr Nantes Université), insérer les compétences informationnelles dans les cursus des nouvelles formations diplômantes

Calendrier : septembre 2024

Objectif 4 : décliner le volet documentaire de la politique d'éducation ouverte de Nantes Université

- **Projets prioritaires**

- *Participer activement à la réflexion Éducation ouverte de Nantes Université (formation, signalement, diffusion, etc.)*

Contribuer à la création d'une fabrique des REL nantaise prévue dans le cadre de la politique Éducation Ouverte de Nantes Université.

Participer à la constitution d'une collection de ressources éducatives libres : sélection de ressources existantes et création.

Produire des ressources éducatives libres en faisant appliquer une charte locale permettant le respect de l'intégrité scientifique (droit d'auteur, lutte contre le plagiat)

Proposer un système organisé de gestion de métadonnées de signalement des ressources

Accompagner, former la communauté universitaire sur la sélection, la production et la mise à disposition de ressources.

Calendrier 2023-2026

- *Diffuser les travaux universitaires en accès libre dans DUMAS*

Généraliser la diffusion des travaux universitaires (mémoires de Master, thèses d'exercice, mémoires de fin d'étude de Santé, etc.) dans DUMAS (Dépôt

Universitaire de Mémoires Après Soutenance). Les signaler dans le SUDOC pour améliorer leur visibilité dans les catalogues national et local. Ce double travail de signalement dans le SUDOC et d'archivage dans DUMAS vise à accroître la visibilité des formations de l'établissement et des productions des étudiants et à faciliter le travail des étudiants avec un réservoir de « bons » mémoires.

- **Et également**

Collecter et diffuser les sujets d'examen et autres documents pédagogiques

Malgré leur intérêt pédagogique, ces documents sont aujourd'hui peu disponibles et mal signalés. Sur le modèle de Delmen pour les mémoires, la BU proposera un schéma fonctionnel complet de dépôt et de signalement.

Calendrier : 2025

Indicateurs : nombre de composantes parties prenantes, nombre de ressources traitées.

Objectif 5 : améliorer l'accueil en bibliothèque en proposant des services adaptés aux besoins et en facilitant l'inclusion de tous les publics

- **Projets prioritaires**

- *Étudier les possibilités d'adaptation des horaires d'ouverture, notamment sur le campus Tertre et envisager des périodes d'ouvertures différenciées selon les campus, tenant compte des calendriers universitaires*

La saturation de la BU Santé, la rénovation de la BU Lettres et les besoins étudiants sur le campus Tertre conduisent à élargir les horaires des BU de ce campus, à repenser les modalités de fonctionnement de l'accueil en BU Santé et à réinterroger les périodes d'horaires normaux et réduits sur les différentes BU afin de proposer des horaires adaptés aux besoins des usagers et soutenables pour les BU.

Calendrier : septembre 2023

Indicateurs : mesure de la satisfaction des usagers au moyen d'enquêtes, nombre d'heures de places de BU disponible par semaine et par étudiant.

- *Déployer le programme Services publics + dans les BU*

Décliner dans les BU le référentiel Qualité accueil Services publics + s'appliquant à toutes les administrations, soit 9 engagements recouvrant les dimensions suivantes : accueil bienveillant, personnalisé et inclusif (adapté notamment aux personnes en situation de handicap), locaux confortables, renseignement multi-canal (présentiel, téléphone, mail, tchat...), rapidité, clarté et fiabilité des réponses, réorientation efficace des demandes, association des publics au développement des services et à l'adaptation des espaces, formation continue des personnels, évaluation des actions mises en œuvre et éco-responsabilité.

Impulser une démarche d'amélioration continue et proposer un plan d'action avec une programmation pluri-annuelle. Il s'agit d'une démarche globale dans le cadre de laquelle entrent nombre d'autres actions relatives à l'accueil des publics. Calendrier : 2023 pour la phase de mise en place, puis démarche d'amélioration continue

Indicateurs : évaluation par les usagers de la qualité de l'accueil et des relations usagers/BU (par enquête), ratio demandes d'améliorations par les usagers / mise en place de ces améliorations. Les indicateurs relatifs aux différents engagements sont actuellement travaillés dans le cadre de la commission Pilotage et évaluation de l'ADBU.

- *Construire un guichet unique du renseignement numérique des BU, et contribuer aux réflexions autour de l'accueil numérique des primo-entrants.*

Les BU donneront accès aux publics, sur le site web, à une page unique rassemblant toutes les thématiques sur lesquelles ils peuvent avoir des demandes ou questions. Elle mènera vers des formulaires simples qui seront ensuite traités par les personnes-ressources sur le sujet. Cela s'appuiera sur l'outil LibAnswers, déjà utilisé pour le service en ligne de Q/R en ligne Ubib, qui permet de nourrir une base de connaissance et d'assurer un meilleur suivi et une meilleure évaluation des réponses données.

Les BU contribueront aux réflexions autour d'un éventuel service de réponses en ligne initiées dans le cadre du futur schéma directeur de la vie de campus.

Calendrier :

1^{er} semestre 2023 pour l'intégration des messageries de contact BU.

Entre le 2^e semestre 2023 et 2024 pour les autres messageries de contact dispersées sur les pages du site web des BU.

Calendrier à déterminer dans un second temps pour le projet à l'échelle NU.

- *Travailler un socle commun de compétences maîtrisées par l'ensemble des personnels afin de garantir une homogénéité des réponses aux usagers.*

Suite à une première étape d'auto-évaluation par les agents de leur niveau de compétence en termes d'accueil physique et téléphonique (connaissances, savoir-faire, savoir-être) en 2022, proposer un plan de formation pluri-annuel incluant des séances d'échanges de pratiques, afin d'impliquer tous les personnels dans la qualité du service rendu.

Calendrier : 2023 : première étape de formation. 2024 : consolidation d'un parcours formation au SP.

- *Favoriser l'autonomie des usagers en déployant des automates de prêt dans les bibliothèques universitaires*

Installer des portiques antivols et des automates de prêt fonctionnant avec la technologie RFID et équiper les collections, afin que les usagers puissent réaliser eux-mêmes les opérations courantes de prêt et de retour. Cela permettra de repenser les activités d'accueil et de médiation des bibliothécaires, en particulier d'un point de vue qualitatif.

Calendrier : 2024-2025

- *Évaluer par des enquêtes régulières la satisfaction, les attentes et les pratiques des usagers, en s'appuyant notamment sur l'observatoire de la vie étudiantes et les composantes en sciences humaines et sociales*

Disposer à terme d'un ensemble complet d'enquêtes qualitatives, quantitatives et d'usages permettant de mieux comprendre les besoins des publics, de mesurer les évolutions de leurs attentes et de construire des politiques les plus adaptées possibles.

- **Et également**

- *Associer étroitement les publics aux évolutions des services et des espaces via notamment une démarche UX plus largement mise en œuvre*

La BU veillera à développer et favoriser la démarche UX orientée usagers mise en œuvre par l'établissement.

Dans cette perspective, les usagers enseignants ou étudiants auront vocation à être associées à la conception et la co-construction d'une offre de service des bibliothèques pensée en coopération avec les autres services.

- *Proposer aux publics un service de réservation harmonisé des salles de travail, carrels et autres espaces spécifiques.*

Remplacer la gestion actuelle disparate des salles de travail et autres espaces spécifiques des différentes BU par une offre unifiée s'appuyant sur un même outil afin de la rendre plus lisible.

Calendrier : 2023-2024

- *Homogénéiser les politiques d'inscription, d'emprunts et de gestion des retards dans le cadre de Nantes Université et faire converger les politiques tarifaires.*

Mettre à plat les modalités d'inscription de tous types de lecteurs, les conditions d'emprunt (nombre, durée) et la gestion des retards (relances, pénalités) des BU, bibliothèques associées et bibliothèques partenaires à l'échelle de NU pour aboutir à une simplification et une cohérence des pratiques, ainsi qu'à une meilleure lisibilité de l'offre de services.

Calendrier 2024-2025

- *Simplifier les modalités d'accès et d'usage des services pour les publics non universitaires*

Proposer une inscription en ligne.

Moderniser les moyens de paiement (téléphone portable ou en ligne) en lien avec l'Agence comptable

Calendrier 2024-2025

- *Pérenniser les partenariats existants autour des publics empêchés (Centre pénitentiaire, etc.) et en développer de nouveaux.*

Au-delà de la convention existante avec le Centre pénitentiaire de Nantes pour permettre un emprunt de documents destinés aux personnes incarcérées en reprise d'études ou préparant un concours, imaginer d'autres services et collaborations avec cet établissement et avec d'autres types de publics empêchés, distants ou spécifiques.

Calendrier 2023 pour le Centre pénitentiaire, 2023-2026 pour autres pistes.

- *Contribuer au guichet unique « Bienvenue en France » pour l'accueil des étudiants internationaux.*

Il s'agit d'un plan national visant à développer l'attractivité de la France pour les étudiants internationaux, avec tarifs d'inscription préférentiels, amélioration et harmonisation de la qualité de l'accueil, renforcement des enseignements de français langue étrangère, simplification administrative... À Nantes Université, la Maison des échanges internationaux et de la Francophonie (MEIF) propose un guichet unique.

À la BU, pistes possible : renforcer les formations en anglais, traduire ou faire traduire les pages du site Internet ou autres documents, identifier les collègues-ressources en langues étrangères, etc.

Objectif 6 : développer l'accessibilité pour les publics en situation de handicap

- **Projets prioritaires**

- *Évaluer systématiquement l'accessibilité pour tous des BU et programmer les travaux nécessaires, bâtementaires ou mobiliers*

Faire un état des lieux détaillé de l'accessibilité des BU pour les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, dans une optique d'inclusion et en lien avec la Direction du patrimoine immobilier et de la logistique (DPIL) et participer à la programmation des évolutions nécessaires.

Calendrier continu.

- *Évaluer systématiquement l'accessibilité numérique des documents et des services distants, la mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.*

Suivre les spécifications du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) pour faciliter l'accès aux documents et aux outils numériques adaptables aux différents types de handicaps, notamment les documents pédagogiques produits par les BU pour les formations à la recherche documentaire. Une formation spécifique des collègues sera organisée (formateurs, mission Communication, tous services producteurs de documents destinés aux publics y compris signalétique).

Calendrier : 2024 et ensuite en continu.

- *Mettre en œuvre de l'exception handicap au droit d'auteur et obtenir l'habilitation*

L'exception Handicap au droit d'auteur permet aux organismes habilités de donner accès à des adaptations de documents ou de les réaliser, sans demande d'autorisation préalable ni rémunération des auteurs ou des ayants droit. Deux niveaux d'agrément sont possibles : le premier permet aux organismes de donner accès aux documents déjà adaptés (braille, PDF, DAISY audio, vidéo langue des signes, etc.) déposés dans la base PLATON gérée par la Bibliothèque nationale de France. Le deuxième permet aux organismes de demander aux éditeurs les fichiers sources suivant une procédure sécurisée sur la plateforme Platon de la Bibliothèque nationale de France.

Calendrier : 2023-2025

- **Et également**

- *Réinterroger le modèle des salles Handi média*

Certaines BU sont équipées de salles spécifiques dites Handi'Media. Une enquête sera lancée afin d'étudier différentes pistes : les moderniser afin que leur aménagement et les matériels mis à disposition correspondent aux usages des publics à besoins spécifiques, mais aussi créer de nouveaux espaces plus inclusifs.

Calendrier : 2023-24.

- *Consolider la coopération avec le relais handicap de Nantes Université, l'association Handisup et autres organismes.*

Une relation étroite avec la Mission Relais handicap est nécessaire afin de connaître les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, de réfléchir et de mettre en œuvre les solutions facilitatrices. Une collaboration peut être envisagée afin de participer à la rédaction du Schéma directeur du handicap.

Calendrier : continu, en lien avec le Schéma directeur du handicap de NU

- *Former tous les agents des BU à l'accueil des personnes en situation de handicap et aux handicaps invisibles (troubles autistiques, mentaux, troubles dys, surdité, etc.).*

Savoir accueillir et renseigner les personnes en situation de handicap nécessite une posture et une écoute particulière. La formation continue des agents devra inclure un volet sur l'accueil des publics à besoins particuliers, organisée notamment par le Pôle de gestion et de développement des compétences de Nantes Université. Les relais de la mission Accessibilité pour tous seront formé(e)s en priorité.

Calendrier : continu et suivant offre de formation.

AXE STRATÉGIQUE II

Des bibliothèques en appui à la recherche

Objectif 1 : décliner à l'échelle de l'établissement le Plan national science ouverte

- **Projets prioritaires**

- *Proposer et mettre en œuvre une offre de service intégrée pour la science ouverte dans le périmètre Nantes Université /I-Site.*

Faire une cartographie des différents services proposés, par les bibliothèques universitaires, les bibliothèques des établissements partenaires, les autres services de l'université (par ex. le SAIP ou le PGDC), les structures fédératives de recherche (OSUNA, MSH, SFR Bonamy).

Construire un réseau de référents dans les laboratoires et les structures documentaires de Nantes Université.

Coordonner l'ensemble des services et accroître leur visibilité.

Construire avec l'ensemble des services concernés un parcours d'accompagnement systématique et complet, englobant tous les aspects de la science ouverte (depuis le dépôt des appels à projets jusqu'à l'ouverture des publications et des données), selon des modalités adaptées aux besoins des usagers (interventions dans les laboratoires, rendez-vous individuels, ateliers dans les BU, etc.)

Calendrier :

2023-2024, cartographie et construction du réseau des référents

2024-2026 : construction du parcours d'accompagnement systématique.

Indicateurs : listes de référents complètes et mises à jour au moins annuellement, nombre de messages échangés, nombre de personnes touchées par les interventions dans les laboratoires, les rendez-vous individuels, les formations dans les BU, nombre de questions prises en charge via le guichet bu-science-ouverte@univ-nantes.fr, évaluation qualitative de la lisibilité de l'offre de services.

- *Contribuer à la réflexion sur l'évolution de l'évaluation de la recherche*

Le 10 juin 2022, le Conseil de l'Europe a proposé une action conjointe sur la science ouverte, dont un des axes est de faire évoluer l'évaluation de la recherche dans l'Union européenne, en prenant en compte les critères suivants : qualité, impact, diversité, inclusion et collaboration. Les établissements européens d'enseignement supérieur et de recherche sont appelés à rejoindre la coalition [COARA](#) (Coalition for Advancing Research Assessment), qui s'appuie sur le RRA (Agreement on Reforming Research Assessment) pour définir des modalités concrètes pour faire évoluer l'évaluation de la recherche.

Les Bibliothèques universitaires feront une veille sur l'avancée des travaux de la Coalition et accompagneront Nantes Université dans une éventuelle démarche de signature.

Calendrier : en continu, selon la date à partir de laquelle l'établissement s'engagera dans COARA, en signant le RRA. L'engagement dans COARA implique le calendrier suivant : définition d'un plan d'actions au plus tard un an après la signature du RRA, élaboration itérative des processus, des critères et des outils d'évaluation, avec l'objectif de terminer au plus tard dans les 5 ans qui suivent la signature de l'accord un premier cycle d'évaluation.

- **Et également**

- *Promouvoir la science ouverte au sein de l'établissement et relayer les initiatives et recommandations nationales et européennes.*

Proposer un plan d'action opérationnel visant à décliner, à l'échelle de l'établissement, le Plan national science ouverte, inscrit dans la Lettre d'orientation stratégique de l'établissement.

Construire avec la Direction de la communication et la Direction de la recherche, des partenariats et des initiatives (DRPI) une stratégie de communication, pour faire connaître les recommandations, les actions et les outils déployés à différentes échelles (locale, nationale, et européenne), dans une logique d'implication et de vulgarisation, en explicitant le travail réalisé sur ces questions, en promouvant des exemples concrets et en mettant en avant les bénéfices individuels, institutionnels et sociétaux de la science ouverte.

Calendrier : Plan d'action opérationnel : 2023-2024

Indicateurs : production des livrables (plan d'actions opérationnel, documents de communication, tels que portraits de chercheurs, magazines, pages web, etc.), statistiques de consultation des pages web.

Objectif 2 : participer à la stratégie et au pilotage de l'ouverture des données, codes et logiciels de la recherche et déployer les services facilitant sa mise en œuvre

- **Projets prioritaires**

- *Participer à la mise en place d'une politique de gestion des données de la recherche*

Élaborer, en concertation avec les structures fédératives de recherche (OSUNA, MSH, SFR Bonamy, etc.), la Direction des systèmes d'information et du numérique et la DRPI, un document synthétique de directives et de recommandations pour chaque étape du cycle de vie de la donnée (plateformes de stockage, entrepôts recommandés, licences, etc.).

Indicateur : production d'un livrable et mesure de sa consultation par les enseignants-chercheurs.

Calendrier : d'ici fin 2023/début 2024 (en parallèle du travail conduit sur les données chaudes et de la réponse à l'AAP atelier de la donnée, qui favorise la collaboration entre les différents acteurs impliqués)

- *Poursuivre la systématisation de l'accompagnement des enseignants-chercheurs sur les plans de gestions de données et la FAIRisation des données*

Renforcer les relations avec le Service d'Appui et d'ingénierie de projet de la DRPI, les écoles doctorales et les laboratoires afin de garantir au maximum l'accompagnement des équipes de recherche : poursuivre la fédération des acteurs de l'accompagnement sur les données, cartographier finement les services proposés, améliorer la communication.

S'inscrire dans l'écosystème Recherche Data Gouv (cf. AAP Ateliers de la donnée). Anticiper la montée en compétences à prévoir et évaluer les moyens en ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de cet accompagnement systématique.

Indicateurs : nombre de jeux de données FAIR déposés sur les entrepôts dédiés (cf. LOS), nombre de personnes touchées par les interventions dans les laboratoires, les rendez-vous individuels, les formations dans les BU relatives aux données de la recherche, nombre de questions sur les données de recherche prises en charge via le guichet bu-science-ouverte@univ-nantes.fr

Calendrier :

2023, nouvel AAP « Atelier de la donnée »

2024-2026 : montée en puissance des projets/équipes accompagnés et du nombre de jeux de données FAIRisées

• **Et également**

- *Développer de nouvelles infrastructures pour les données de la recherche*

Poursuivre le travail engagé sur le recueil des besoins des laboratoires en termes de stockage, rédiger, en partenariat avec Angers et Le Mans, le cahier des charges pour la plateforme de stockage à destination du SIEN (Service Inter-Établissements Numériques des 3 universités des Pays de la Loire), instruire une réflexion sur d'autres besoin.

Indicateurs : réalisation des livrables (cahiers des charges, plateforme), nombre de jeux de données pris en charge sur la plateforme ?

Calendrier :

2023, expression du besoin et rédactions d'un cahier des charges

2023-2026 : travail en collaboration avec le SIEN et la DSIN pour la mise en place de la plateforme

- Participer à la réflexion sur la stratégie Logiciels et codes sources

Objectif 3 : participer à la stratégie et au pilotage de l'ouverture des publications et déployer les services facilitant sa mise en œuvre

• **Projets prioritaires**

- *Faire de HAL l'archive ouverte et la bibliographie officielle de l'établissement*

Accompagner les laboratoires dans le dépôt sur HAL et veiller à l'accroissement du volume des dépôts, afin d'atteindre l'objectif idéal de 100% des publications de l'établissement déposées dans HAL en 2026.

Proposer un accompagnement personnalisé, effectuer des dépôts systématiques à partir de listes quand cela est demandé par l'auteur ou le laboratoire.

Évaluer régulièrement la progression des dépôts et en rendre compte aux laboratoires. Accompagner les laboratoires et les auteurs et autrices dans l'extraction des données à partir de HAL (extractions HCERES, CV HAL).

Veiller à la structuration et à la qualité des métadonnées du Portail HAL de Nantes Université, afin d'optimiser les recherches des publications référencées dans HAL et les différentes extractions.

Calendrier : en continu.

Indicateurs : extraction *a minima* annuelle du nombre de notices déposées dans HAL et du nombre de fichiers déposés dans HAL, pour l'établissement et pour chacun des laboratoires — nombre de personnes touchées par les interventions dans les laboratoires, les rendez-vous individuels, les formations dans les BU relatives aux dépôts sur HAL — nombre de questions sur le dépôt dans HAL prises en charge via le guichet bu-science-ouverte@univ-nantes.fr

- *Favoriser la publication en accès ouvert immédiat tout en assurant une préservation de la bibliodiversité et une maîtrise de la dépense documentaire globale (abonnement et APC).*

Depuis la mise en place des revues en accès ouvert dans le courant des années 2000, les modèles économiques permettant de financer l'édition ont évolué et continuent de se transformer. Nantes Université participe au financement de ces revues en payant des abonnements, et en payant des APC (*articles processing charges*). Le Service des Bibliothèques universitaires évalue le volume des dépenses d'APC à l'échelle de l'établissement et suit les évolutions des modèles économiques éditoriaux dans le cadre du Plan S (accords dits transformants). Il diversifiera son action, en proposant des recommandations sur la publication en accès ouvert, en accompagnant les chercheurs sur les volets Open access des accords négociés avec les éditeurs, en formant les doctorants aux enjeux de la bibliodiversité et en favorisant les modèles alternatifs de publication.

Calendrier : continu.

Indicateurs : enquête annuelle sur les dépenses d'APC (évaluation à l'échelle de l'établissement, mais aussi par laboratoires, par types de revues, par montants d'APC) — évaluation des publications en accès ouvert des enseignants-chercheurs de l'établissement (nombre de publications en accès ouverte, par types (hybrides, dorée, diamant) — nombre de personnes touchées par les interventions dans les laboratoires, les rendez-vous individuels, les formations dans les BU relatives à la publication en accès ouvert — nombre de questions sur la publication en accès ouvert prises en charge via le guichet bu-science-ouverte@univ-nantes.fr (tableau de suivi).

- **Et également**

- *Assurer la diffusion des thèses et des HDR de l'établissement*

Déposer dans HAL toutes les thèses de doctorat et toutes les HDR soutenues dans l'établissement, en engageant un travail rétrospectif. Pour les thèses de doctorat, le dépôt des thèses soutenues depuis 2016, pour lesquels l'établissement a un contrat de diffusion, est possible. Pour les HDR, la diffusion sera possible si l'auteur signe un contrat de diffusion ou s'il dépose lui-même son HDR sur HAL.

Encourager le dépôt auprès des auteurs et autrices concernés, notamment via des formations doctorales.

Calendrier : 2023, dépôt courant. À partir de 2024, dépôt courant et rétrospectif.

Indicateurs : nombre de thèses et de HDR déposées dans HAL chaque année.

- *Participer au pilotage et à la mise en œuvre d'une politique sur les identifiants personnes physiques ou morales*

Les identifiants permettent de lever des homonymies et de rattacher les publications à un auteur, qu'il s'agisse d'une personne physique ou d'une personne morale (établissement, laboratoire, etc.).

Ils sont indexés dans différentes bases de données nationales (IDREF, HAL, RSNR) ou internationales (ORCID, ROR, wikidata). L'amélioration de la qualité des identifiants (dédoublonnage et résolution des identités mêlées) et leur alignement permet notamment de faciliter l'identification des publications d'un auteur, et par conséquent les extractions de références (CV, extractions HCERES, etc.)

Le Service des Bibliothèques universitaires proposera des recommandations sur l'usage des identifiants au sein de l'établissement, il participera au travail d'alignement et de nettoyage des référentiels, il accompagnera les auteurs et autrices et les laboratoires dans l'application des recommandations, notamment en les sensibilisant aux intérêts que présentent l'usage de ces derniers.

Calendrier : printemps 2023 : campagne de récupération des ORCID dans le cadre de l'enquête IRI (enquête « Indicateurs, recherche, international » pilotée DRPI/CAPEQ) — été/automne 2023 : campagne de récupération des IdRefs et alignement avec ORCID, IdHAL — 2024-2026 : définition et mise en œuvre d'un plan d'action pour l'amélioration de la qualité des données d'identification des enseignants-chercheurs et chercheurs de Nantes Université.

Indicateur : extraction annuelle du nombre d'IDREF, nombre d'ORCID, nombre d'ID-HAL, nombre de personnes touchées par les interventions dans les laboratoires, les rendez-vous individuels, les formations dans les BU relatives aux identifiants, nombre de questions sur les identifiants prises en charge via le guichet bu-science-ouverte@univ-nantes.fr

Objectif 4 : s'appuyer sur l'offre de services déployée autour de la science ouverte pour construire un accompagnement des enseignants-chercheurs, des enseignantes-chercheuses et des laboratoires sur l'ensemble de leurs besoins documentaires.

- **Projet prioritaire**

- *Structurer un guichet unique pour accompagner les enseignants-chercheurs, les enseignantes-chercheuses et les laboratoires sur leurs différents besoins.*

La BU propose déjà un guichet unique, qui prend la forme d'une adresse générique bu-science-ouverte@univ-nantes.fr à laquelle les différents usagers peuvent adresser leurs questions sur la science ouverte et la bibliométrie. Ce guichet pourra évoluer pour prendre en charge d'autres questions (par ex, sur l'offre documentaire et la recherche documentaire), en s'appuyant sur une équipe de bibliothécaires partageant une connaissance fine des services et des interlocuteurs. Il devra être articulé avec le guichet unique du renseignement numérique des BU.

Calendrier : à partir de 2024, en coordination avec la mise en place du guichet unique du renseignement des BU.

- **Et également**

- *Offrir les collections nécessaires à la recherche nantaise*

Pérenniser un effort budgétaire en faveur de la documentation recherche imprimée dans les disciplines où les usages restent importants et poursuivre le développement de la documentation numérique, notamment en lien avec les axes de recherche émergents. Améliorer le travail de veille des chargés de fonds documentaire sur les disciplines dans le cadre du travail sur leur positionnement en tant que bibliothécaire référent. Renforcer les liens avec les enseignants-chercheurs. Exploiter les statistiques et indicateurs sur les collections de niveau recherche.

Calendrier 2023-2026.

Indicateurs : répartition de la part des dépenses documentaires de niveau recherche par discipline, évaluation des usages

- *Valoriser les services d'accompagnement sur la science ouverte dans les manifestations locales, nationales ou internationales*

Participer à des manifestations annuelles récurrentes, portées par l'établissement (Journées des libertés numériques, Nuit blanche des chercheurs) ou par des structures nationales (HAL-athon, Love Data week) ou internationales (International open access week).

Promouvoir les manifestations autour de la science ouverte, comme la Semaine nationale du numérique (URFIST).

S'appuyer sur ces manifestations pour valoriser au sein de l'établissement les services proposés et pour acculturer le personnel aux enjeux de la science ouverte.

Calendrier : continu.

Indicateurs : nombres d'interventions assurées chaque année dans le cadre de ces manifestations.

- *Décliner le baromètre de la science ouverte.*

Le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche réalise depuis 2019 le Baromètre Français de la Science Ouverte pour mesurer l'évolution des pratiques en matière d'ouverture des publications scientifiques en France. En 2022, la BU a réemployé la méthodologie et les indicateurs définis par le Ministère pour mettre en œuvre, comme d'autres établissements français, un baromètre dans le périmètre de Nantes Université, appelé Baromètre nantais de la science ouverte.

Ce baromètre sera décliné à l'échelle de chaque laboratoire et de chaque établissement-composante de Nantes Université. Il sera reconduit tous les ans, afin de mesurer la progression de la publication en accès ouvert au sein de l'établissement.

Calendrier :

Mars 2023, lancement du BSO

Mars-juin 2023, déclinaison du BSO pour les laboratoires. À répéter chaque année jusqu'en 2026.

Indicateur : nombre d'échanges avec les laboratoires pour leur présenter la déclinaison du BSO.

- *Déployer la Cellule Bibliométrie de Nantes Université*

Depuis mai 2022, une Cellule Bibliométrie, fruit d'une collaboration entre la Cellule d'Appui Pilotage, évaluation, qualité, les BU et la direction de la recherche de Centrale Nantes, est en cours de structuration. Elle déploie son activité dans différents domaines (évaluation des activités de recherche par des métriques sur les publications, classements internationaux, panorama des collaborations, amélioration du référencement des publications, etc.)

Cette offre de services devra se déployer dans le cadre de Nantes Université, en anticipant les évolutions possibles de l'analyse bibliométrique et en y associant plus étroitement le CHU. L'une de ses missions sera la mise en place d'un outil logiciel permettant la centralisation des données sur les publications, les identifiants des laboratoires et des auteurs et l'exposition de tableaux de bord simplifiant le pilotage de la recherche.

Calendrier :

2023, instruction sur les différents outils logiciels envisagés côté CAPEQ, DRPI et BU
2024-2025, mise en œuvre des outils

à partir de 2025, élargissement de la Cellule bibliométrie au CHU.

Indicateur : nombre d'analyses bibliométriques produites, nombre de personnes touchées par des formations sur la bibliométrie.

Objectif 5 : Développer les partenariats régionaux, nationaux et internationaux

- *Renforcer la coopération scientifique et documentaire dans le cadre du Centre Réseau du Sudoc-PS des Pays de la Loire*

Signaler des ressources continues sur tout support par la coordination et l'animation du plan de conservation partagé des périodiques de la région (PCPP) en partenariat avec l'association Mobilis (pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire). Contribuer au signalement de la presse locale.

Calendrier 2023-2026

Indicateurs : nombre de titres signalés dans le SUDOC et états de collections mis à jour dans les bibliothèques du réseau, nombre de titres inscrits dans le PCPP, nombre de titres signalés dans Mir@bel, nombre de personnes formées

- *Développer les partenariats documentaires*

Développer et formaliser les partenariats avec les institutions nantaises (médiathèque, musées, archives départementales, etc.) dans le cadre du CR du SUDOC-PS.

Formaliser les partenariats existants entre la BU la Roche-sur-Yon et des institutions vendéennes : conservation par le Département de la Vendée de collections d'herbiers et autres matériels scientifiques (Service de la conservation des Musées), actions communes menées avec des acteurs locaux (médiathèque, Scène nationale, Espace d'art contemporain, Bibliothèque départementale de prêt, etc).

Calendrier : 2023-2026

Indicateurs : nombre et nature du conventionnement et du projet développé

- *Participer à une réflexion nationale autour de la numérisation rétrospective des thèses de doctorat*

L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur porte un projet, à l'échelle nationale, de numérisation des corpus de thèses conservés dans les établissements, en s'appuyant notamment sur les microfiches des thèses. Passer au format numérique des thèses qui ont déjà fait l'objet d'une reproduction sous forme de microfiches permet d'accroître la diffusion de ces thèses.

AXE STRATÉGIQUE III

Des espaces confortables, polyvalents et adaptés aux besoins

Objectif 1 : poursuivre l'amélioration du confort des espaces publics

- **Projets prioritaires**

- *Pré-programmer la refonte des espaces publics de la BU Santé*

Vaste, largement ouverte et positionnée en centre-ville, cette BU se déploiera à terme sur tout le 4^e étage du bâtiment Bias : implantation éventuelle d'un Tiers-lieu, refonte du 6^e étage nord (notamment espaces de co-working et cafétéria), intégration des fonds du DIF (Département des Instituts de formation du CHU) et de l'IFM3R (Institut régional de formation aux métiers de rééducation et de réadaptation), évolution éventuelle vers une BU pluridisciplinaire de centre-ville.

Calendrier 2023-2026

- *Finaliser le chantier de rénovation interne et externe de la BU Lettres*

Un financement de 4,5 millions d'euros a été obtenu au titre du CPER pour la rénovation des façades et des huisseries extérieures.

Calendrier : 2024-2025

- *Contribuer à la programmation d'une rénovation de la BU Sciences (diversification des espaces, salles de travail en groupe, etc.)*

La rénovation de la BU Sciences a été inscrite au CPER. Elle a fait l'objet d'une pré-programmation dans le cadre du projet « BU de l'Erdre », qui doit être actualisée pour tenir compte de l'évolution des besoins et des enjeux énergétiques.

Calendrier : en fonction du CPER

- *Pour l'ensemble des sites, faire évoluer progressivement les espaces pour tenir compte des usages et besoins*

Proposer une réflexion sur les différentes BU : envisager des espaces différenciés (carrels individuels et salles de groupe de différentes tailles, avec ou sans équipements, mobiliers isolants de type fauteuil-cocon, espaces de repos, visio-conférence, etc.), réfléchir à l'harmonisation de la signalétique, zonages, etc.

Calendrier : continu en fonction des financements

• Et également

- *Rénover la BU INSPÉ Nantes*

Un projet de rénovation de la BU INSPÉ Nantes va permettre de créer une nouvelle entrée au niveau principal de plain-pied avec l'extérieur, qui deviendra un accès pour tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Cette entrée sera également un accès, via l'intérieur de la bibliothèque, à un jardin de lecture implanté sur la pelouse adjacente.

Calendrier : étude en 2023-2024. Réalisation 2024 et après en fonction des financements

- *Traiter les désordres immobiliers de la BU Droit et engager une réflexion sur l'évolution de ses espaces.*

La finalisation de l'expertise juridique menée pour déterminer les causes des infiltrations d'eau va permettre à la DPIL de mener à bien les travaux attendus.

Parallèlement, une réflexion sur l'évolution partielle des espaces publics sera menée pour améliorer et diversifier les espaces offerts aux étudiants dans une logique de convivialité et socialisation.

Calendrier : étude en 2023-2024. Réalisation 2024 et après en fonction des financements

- *Repenser les espaces d'accueil, notamment dans le cadre de la démarche « Services publics + » (ergonomie des banques, etc.) et du déploiement d'automates de prêt.*

Les espaces d'accueil de plusieurs BU sont dépassés dans leur conception et leur signalétique, ils ne sont pas modulables. L'implantation d'automates de prêt et de retour rendra indispensable de les reconfigurer en les adaptant à l'évolution des usages.

Calendrier : 2024-2025

- *Intégrer les espaces extérieurs des BU dans le schéma directeur Vie de campus*
Implantées au cœur des différents campus de Nantes Université, les BU proposeront des scénarios d'utilisation des espaces verts attenants : terrasses, jardins de lectures, espaces de médiation, etc.

- *Instruire les problématiques de la sonorisation des BU*

Il existe déjà un système de sonorisation dans certaines BU, il s'agit d'équiper les autres, ceci participant de la qualité de l'accueil (Services publics +) et offrant un canal supplémentaire de communication avec les usagers.

- *Modernisation du système de comptage des entrées*

Le système de comptage actuel étant peu fiable, notamment en raison d'une technologie devenue obsolète, est en cours de remplacement par le biais d'une consultation réalisée en marché sans publicité. Le comptage des entrées est un enjeu important, des statistiques fiables permettant d'une part de mieux orienter la politique de service et d'horaires d'ouverture et d'autre part de disposer d'un indicateur stratégique demandé dans de nombreux bilans, rapports ou enquêtes.

Calendrier : 1er semestre 2023

- *Proposer des espaces dédiées à la citoyenneté étudiante et à la vie associative*

Le réaménagement intérieur de la BU Lettres, finalisé en 2023, offre un espace à investir pour les étudiants et les associations étudiantes : il s'agit de l'Atrium. A l'instar de cet espace, et pour répondre à des besoins auxquels les bâtiments universitaires ne peuvent souvent pas faire face, l'évolution des aménagements des bibliothèques universitaires intégrera une réflexion sur des propositions d'espaces dédiés aux associations étudiantes. Cette offre renouvelle et enrichit les usages.

- *Développer et équiper un réseau d'espaces culturels ou d'exposition au sein des différentes BU*

Le développement envisagé des projets culturels nécessite l'usage d'espaces et de matériels dans chaque BU. À l'image des nouvelles salles implantées dans la BU Lettres (le plateau, les patios, le solarium), la création de lieux d'accueil des propositions culturelles devra être programmée dans les autres bibliothèques : conférences, ciné débats, ateliers participatifs, jeux, expositions, lectures, théâtre... Ils devront être modulables en fonction de la jauge de public attendu, équipés du matériel nécessaire (meubles, matériel audiovisuel et informatique, équipement de

sonorisation, de lumière, de captation vidéo...) et pouvoir évoluer en fonction des besoins des activités.

Calendrier : à partir de 2024 et en continu

- *Développer un partenariat avec le SUL autour des espaces d'apprentissage des langues et des programmes Univ Buddy et Bienvenue en France*

Autour de ses espaces, de ses collections et services, les BU peuvent contribuer aux actions portées par le SUL afin d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants internationaux et de favoriser l'acquisition de compétences linguistiques par les étudiants français.

Objectif 2 : repenser les espaces pédagogiques

- *Repenser la salle de formation de la BU Droit et celle de la BU Santé*

Offrir de nouveaux espaces pédagogiques avec du mobilier mobile favorisant des pratiques pédagogiques personnalisées (travail en petit groupe et dans différentes postures de travail)

Permettre l'utilisation des espaces pédagogiques par la communauté universitaire favorisant l'ouverture et la collaboration avec les enseignants et les personnels des différents services (système de réservation de type tiers lieux).

- *Accompagner la création d'un Fablab en BU INSPÉ du Mans et contribuer à une réflexion plus générale sur les usages pédagogiques de ces espaces*

Favoriser des espaces de création, de collaboration et de rencontres au sein des BU permettant aux publics d'échanger, d'innover, d'être créatifs et de réaliser des projets

Accompagner les publics dans la réalisation, la formation et la mise en œuvre des réalisations (accompagnement numérique et technologique)

Objectif 3 : optimiser les implantations documentaires

• Projets prioritaires

- *Instruire le projet Library hub sur le QHU*

En l'absence d'une bibliothèque universitaire au sein de la future faculté de Santé, les 7 000 étudiants présents de ce site bénéficieront d'un service documentaire de proximité articulé autour d'une salle de type Pixa, de casiers et d'un robot de prêt. À plus long terme, le SCD participera à la réflexion sur la programmation d'un bâtiment sur la parcelle non construite.

- *Fermer la BU Technologies*

Le départ de l'École de design en septembre 2022 a conduit à la baisse massive des usages de la BU. La fermeture de la BU, la création de salles de travail en libre accès et le développement d'une offre documentaire en ligne seront mises en place en concertation avec les composantes implantées sur le site.

Calendrier : 2^e semestre 2023

- **Projet de la BU Censive**

Sous réserve de finalisation du don, l'intégration de la collection Jackie Pigeaud à la BU Censive passera par la restructuration des Bibliothèques de philosophie, lettres anciennes et CIDRe. Il s'agit d'assurer le désherbage de 20 000 ouvrages afin d'accueillir le fonds Pigeaud (15 000 ouvrages) dans l'ancienne Bibliothèque du CIDRe. Il fera l'objet d'un catalogage rétrospectif.

Calendrier : désherbage et restructuration des bibliothèques de philosophie, lettres anciennes et CIDRe en 2023-2024, transfert et signalement du fonds Pigeaud en 2025-2026.

- **Et également**

Poursuivre le processus d'intégration de bibliothèques associées lié aux chantiers immobiliers en cours

Plusieurs chantiers immobiliers (Heinlex, Odontologie, etc.) impliquent des intégrations de bibliothèques associées. Cela permet d'harmoniser l'ensemble des services proposés dans les Bibliothèques de Nantes Université et de rationaliser la carte documentaire.

AXE STRATÉGIQUE IV

Conserver et valoriser les patrimoines universitaires, développer la politique culturelle des BU

Objectif 1 : Assurer la conservation pérenne des patrimoines

- **Projets prioritaires**

- *Disposer de locaux de conservation adaptés en termes de capacité et de conditions de conservation*

Les trois missions disposent de locaux de conservation disséminés sur l'ensemble des sites de Nantes Université. Toutefois, pour les archives et le patrimoine scientifique et technique, il s'agit pour la grande majorité de locaux temporaires et/ou rééquipés qui ne répondent pas aux conditions de conservation requises. Disposer d'espaces de conservation adaptés à l'échelle de l'établissement est un prérequis pour le développement d'une démarche patrimoniale plus large.

Calendrier : 2023/2026

Indicateurs : Rédaction d'une note stratégique sur les espaces actuels et les besoins projetés à destination d'un passage en Commission Immobilière d'Etablissement, acquisition de nouveaux locaux pérennes.

- *Rédaction et mise en œuvre d'un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC)*

Le PSBC est un document opérationnel porté par le ministère de la Culture permettant de faire face à des situations de péril pour l'ensemble des patrimoines. En outre, l'IGESR préconise dans son rapport 2022-129 la mise en œuvre de plans d'urgence pour une meilleure prévention des risques au niveau des bibliothèques patrimoniales françaises.

Notre établissement ne dispose à ce jour d'aucun plan de prévention spécifique quant à son patrimoine culturel. L'entreprise d'un document type pour identifier les patrimoines les plus sensibles et définir des procédures de sauvegarde d'urgence en lien avec la Direction du Développement Social, de la Prévention et de la Sécurité apparaît donc comme prioritaire.

Calendrier : 2025 au plus tard

Indicateurs : Rédaction d'un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels et des procédures d'urgence

- **Et également**

- *Assurer la conservation pérenne des données à valeurs fonctionnelle, juridique et/ou patrimoniale*

La Mission Archives travaille depuis 2018 avec la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) pour consolider la conservation et à l'accès aux données de l'université sous toutes leurs formes. Les prochaines étapes à mettre en œuvre dans cette démarche seront une cartographie générale des données permettant l'identification et la conservation spécifique des données les plus sensibles au niveau patrimonial et l'élaboration d'une boîte à outils fonctionnelle pour faciliter l'accompagnement des services dans la gestion des données.

Plus largement, la mise en place d'une véritable Gestion Electronique des Documents (GED) par la DSIN renforcerait cette démarche : elle pourrait être accompagnée au niveau de l'établissement par la Mission Archives avec un renfort en ressources humaines.

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : cartographie générale des espaces de données, mise en œuvre d'une boîte à outils offrant des ressources et de la documentation pour l'accompagnement des services

- *Poursuivre et renforcer les actions de restauration et de conservation préventive*

Des actions de restauration et de conservation préventive sont menées depuis plusieurs années par deux magasiniers en BU LSHS et Santé sur des quotités très limitées. Un renforcement du temps de travail accordé à ces missions permettrait une amélioration générale de l'état de conservation des ouvrages les plus anciens et/ou précieux.

En outre, une extension du champ des actions de restauration sera nécessaire : de nombreux objets précieux du patrimoine scientifique et technique présentent

aujourd'hui des états de conservation problématiques, en premier lieu les modèles anatomiques de la fin du XIXe siècle.

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : nombre d'actions menées, extension du champ d'action

- *Identifier et mettre en œuvre les actions de préservation des patrimoines architecturaux et artistiques*

Ces dernières années un travail conjoint avec la Direction de la Culture et des Initiatives et la Direction du Patrimoine Immobilier et de la Logistique a permis de mieux connaître les patrimoines architecturaux et artistiques de l'établissement : identification d'œuvres réalisées dans le cadre du 1% artistique, recherches documentaires autour de l'historique des sites et des bâtiments ayant mené à l'exposition de 2022-2023 autour de la construction de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Il est néanmoins pertinent de poursuivre cette étude car l'ensemble des patrimoines n'a pas encore été identifié ou documenté.

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : Document de synthèse répertoriant l'ensemble de ces types de patrimoines

Objectif 2 : Réaffirmer le caractère patrimonial des fonds et renforcer les politiques de collecte

- **Projets prioritaires**

- *Appuyer la nouvelle démarche patrimoniale de l'établissement en redéfinissant le périmètre des différents types de fonds*

Le Département Archives et Patrimoines, créé en septembre 2023, rassemble l'ensemble des missions patrimoniales jusqu'ici disséminées et permet d'initier une nouvelle démarche de conservation et de valorisation de notre patrimoine.

Il est nécessaire de faire évoluer dans cette logique le périmètre des fonds comportant une valeur patrimoniale, comprenant :

- Les archives et données administratives, pédagogiques et scientifiques
- Les collections d'imprimés et de fonds figurés des bibliothèques
- Les objets et l'instrumentation, notamment pédagogique et scientifique
- L'incarnation patrimoniale de l'université à travers ses bâtiments, son patrimoine artistique et immatériel, ainsi que la mémoire de ses usages.

Calendrier : 2024

Indicateurs : validation politique et communication autour de la nouvelle démarche et de ce nouveau périmètre patrimonial, rédaction d'un livrable de synthèse servant de base à la communication de l'établissement

- *Renforcer les stratégies de collecte des fonds et collections*

Du fait de la dissémination des missions patrimoniales jusqu'en 2023 et des moyens qui leur étaient alloués, l'université s'est jusqu'ici limitée à des collectes d'opportunité ou de nécessité dans le cadre de déménagements de service. Il est donc nécessaire pour assurer une conservation pérenne de notre patrimoine d'initier de nouvelles démarches de collecte, notamment sur les typologies suivantes :

- Les fonds d'archives et les imprimés pédagogiques et scientifiques conservés dans les laboratoires ou par les enseignants-chercheurs suite à leur départ de l'université
- Les fonds d'archives administratives et pédagogiques les plus anciens (avant 1990) encore très présents dans les composantes
- Les collections d'objets et d'instrumentation de toute période dans l'ensemble des domaines scientifiques, notamment en sciences naturelles et en sciences humaines (la mission PATSTEC Pays de la Loire se limitant jusqu'ici au patrimoine scientifique et technique contemporain)
- Les données administratives, pédagogiques et scientifiques conservées dans les systèmes d'information de l'université ou dans des bases ou entrepôts de données nationaux

Calendrier : 2024/2026

Indicateurs : Volume et valeur des fonds et collections collectées

• **Et également**

- *Développer l'identification et la collecte des patrimoines artistique, immatériel et des mémoires*

La collecte et la conservation du patrimoine ne se limite pas aux objets ou aux écrits, mais se comprend également dans l'incarnation d'une identité patrimoniale de l'institution universitaire. Pour permettre cela, l'identification et la mise en valeur des patrimoines architecturaux et artistiques prennent toute leur importance, tout comme la mémoire des usages pédagogiques et scientifiques. Dans ce sens, un travail patrimonial est à mener sous la forme d'une documentation historique et d'une démarche d'entretiens mémoriaux avec d'anciens usagers et personnels. Il pourra s'accompagner de l'organisation d'opérations de collecte d'archives ciblées thématiquement.

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : nombre et importance des actions menées

Objectif 3 : Développer et mieux structurer les actions de sélection et de traitement des fonds patrimoniaux

- **Projets prioritaires**

- *Poursuivre les actions de sélection, de catalogage et d'inventaire*

L'étape du traitement patrimonial est essentielle dans la traduction pour l'utilisateur du caractère et de l'intérêt patrimonial des documents composant un fonds. Elle est également nécessaire pour effectuer la sélection des documents ayant vocation à être conservés sur le long terme : objets, instruments et imprimés destinés à être patrimonialisés, archives comportant une valeur patrimoniale à l'issue de leur durée d'utilité administrative, pédagogique ou scientifique.

L'enjeu est de poursuivre et d'amplifier le traitement des fonds pour permettre leur future valorisation, tout en impliquant plus directement les services d'origine de ces patrimoines.

Calendrier : 2024/2026

Indicateurs : volume des fonds et collections traités, intérêt patrimonial des ensembles traités

- *Développer les démarches de formation et de sensibilisation des personnels à la mise en œuvre des principes de gestion, de tri et de sélection patrimoniale*

Sensibiliser et former les personnels est fondamental pour permettre l'identification des documents ou objets à patrimonialiser, ou a contrario la mise en œuvre automatisée des procédures d'élimination documentaire (principalement archivistique). De même, les connaissances scientifiques des équipes de recherche est fondamentale dans l'estimation de la valeur scientifique d'un instrument.

Il s'agit donc d'un axe prépondérant de renforcement des rapports des BU avec les services universitaires et les équipes pédagogiques et scientifiques.

Calendrier : 2024/2026

Indicateurs : volume des temps de sensibilisation effectués, mise en œuvre de formations inscrites du catalogue des formations de l'établissement

- *Munir la Mission Archives d'un logiciel professionnel de traitement*

Alors que les deux autres missions disposent d'outils métier de catalogage et d'inventaire (base de données nationale pour la Mission PATSTEC, SIGB Horizon et bientôt Folio pour la Mission Patrimoines), la Mission Archives n'a pas jusqu'ici été équipée d'un logiciel métier de traitement et de gestion des fonds d'archives. Cette situation ne lui permet pas d'éditer des instruments de recherche électroniques indexés et interopérables, condition nécessaire à la diffusion en ligne de ceux-ci et à leur moissonnage par les portails agrégateurs nationaux (France Archives).

Calendrier : Achat et mise en production pour 2025

Indicateurs : réalisation d'une expression de besoin sur les fonctionnalités attendues et d'un état de l'art technique, acquisition et mise en production du logiciel

- **Et également**

- *Instaurer un cadre de classement de cotation unifié pour l'ensemble des archives et patrimoines issus de dons extérieurs à l'établissement.*

Les dons de personnes extérieures se caractérisent par des mélanges de types de documents patrimoniaux, allant des imprimés aux notes manuscrites voir aux objets patrimoniaux. Pour permettre une identification des typologies patrimoniales améliorée et instaurer une cartographie générale des fonds, l'élaboration d'un cadre de classement et de cotation unifié entre les types de patrimoine pour ce type de fonds fait sens.

On privilégiera dans ce processus d'abord l'appartenance intellectuelle au fonds, puis une déclinaison de l'inventaire par typologie patrimoniale.

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : rédaction et validation d'un cadre de classement unifié, mise en œuvre du cadre sur la cotation des fonds et collections concernés.

Objectif 4 : Mettre en valeur l'identité patrimoniale de l'établissement par des démarches d'agrégation, de diffusion et collaboration

- **Projets prioritaires**

- *Créer un portail agrégeant l'ensemble de nos corpus patrimoniaux permettant leur consultation publique à travers un référencement unifié*

Le Département Archives et Patrimoines se caractérise par la grande diversité de ses types de patrimoines, touchant tant aux domaines des archives, des bibliothèques et des musées. Pour permettre la mise en relation de ces fonds, il est nécessaire de les agréger au sein d'un portail commun de publication. Celui-ci devra également reposer sur une réflexion sur les modèles de métadonnées descriptives utilisés pour référencer les différents types de patrimoine, afin de permettre l'interopérabilité de nos inventaires avec le plus grand nombre de plateformes nationales.

Ce portail pourrait également être le lieu de développement d'une démarche d'indexation collaborative des documents en lien avec la communauté universitaire.

Calendrier : consolidation du besoin et des fonctionnalités en 2025, déploiement en 2026

Indicateurs : Construction et développement progressif du portail et de l'enrichissement de celui-ci en termes de contenus

- *Renforcer l'identité patrimoniale de l'établissement, développer les liens avec les communautés universitaires*

Le travail de médiation autour de notre patrimoine et de diffusion de l'histoire de l'université est en capacité de donner corps à une identité commune autour du sentiment d'appartenance à l'établissement de la part de la communauté universitaire. C'est la possibilité de se retrouver autour d'un même héritage, auquel s'attache les valeurs d'ouverture et de diffusion des connaissances que porte l'université.

Cet axe plus transversal pourra s'articuler en lien avec les communautés universitaires ou les réseaux d'*alumni*, par des démarches de découvertes des fonds, de collecte et de dispositifs de valorisation thématiques (ex. : étudier ou enseigner au Tertre dans les années 60-70, l'essor de la recherche scientifique et technique dans les années 70-80, etc.).

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : Mise en œuvre de projets en lien avec les communautés universitaires

- *Diffuser, signaler les fonds et collections patrimoniales*

Le signalement, la diffusion des fonds conservés dans l'établissement est nécessaire pour les rendre visible dans les grands catalogues nationaux et reste une des premières missions d'une fonction patrimoniale.

Cette démarche est aujourd'hui entreprise à l'université principalement pour les imprimés et le patrimoine scientifique et technique contemporain. Elle est donc à développer ou à renforcer pour les différents fonds d'archives ou de manuscrits.

Elle participera également à l'identification de fonds susceptibles d'être valorisés dans un cadre plus large par la labellisation « CollEx-Persée », ayant pour but de valoriser les collections d'excellence au niveau national.

Calendrier : 2024/2026

Indicateurs : Volume des entrées signalées / publiées, dépôt d'un dossier de demande de labellisation pour le fonds Laënnec

• **Et également**

- *Numériser les fonds à valeur patrimoniale pour permettre leur diffusion sous forme de corpus*

La numérisation des fonds comportant une forte valeur patrimoniale permet leur publication en ligne et de toucher un public potentiellement exceptionnellement plus large que ne peut le permettre une communicabilité en salle de lecture. Cela permet également la participation à des projets de bibliothèque numérique patrimoniale, qui sont aujourd'hui devenus des dispositifs de médiation incontournables.

La numérisation de fonds d'archives a débuté en 2018 autour des instances de l'université. Cette démarche sera à renforcer pour répondre aux enjeux de valorisation, en mettant l'accent sur les fonds à forte valeur patrimoniale de nature pédagogique et scientifique.

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : volume et intérêt patrimonial des fonds numérisés

- *S'engager dans le projet de bibliothèque numérique métropolitaine porté par la Bibliothèque municipale de Nantes*

La Bibliothèque municipale de Nantes porte depuis 2023 un projet de création d'une bibliothèque numérique patrimoniale basée sur l'outil Gallica marque blanche, en lien direct avec le catalogage et les spécifications de la BnF et financé par le ministère de la Culture et la DRAC. L'objectif est la publication mutualisée des fonds entre les différentes institutions patrimoniales de la métropole pour mettre en valeur la complémentarité de leurs contenus. Il s'agit pour les BU d'une excellente occasion de consolider la visibilité de ses fonds à une échelle plus large que la communauté universitaire.

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : participation à la mise en œuvre du projet

Objectif 5 : Valoriser les patrimoines universitaires

- **Projets prioritaires**

- *Développer les actions de valorisation de nos patrimoines dans une démarche de croisement des fonds*

La finalité de la chaîne de traitement patrimoniale des fonds est leur valorisation auprès de notre communauté universitaire et du grand public. C'est aussi le moyen le plus efficace pour faire connaître notre patrimoine, susciter un intérêt autour de lui et renforcer la prise en compte de la nécessité de sa collecte et de sa conservation.

Il est prioritaire d'avoir une politique progressive de développement des actions de valorisation sous leurs différentes formes : expositions temporaires, visites, conférences, espace d'exposition pérenne en vitrines, médiation numérique, etc. Le projet d'exposition sur les Ecoles Normales en lien avec les INSPE prévu pour la Fête de la Science 2024 participe à cette volonté de montée en charge progressive.

Calendrier : développement régulier 2024/2026

Indicateurs : Nombre et importance des actions menées

- *Participer à la démarche Sciences avec et pour la Société (SAPS) de Nantes Université par l'étude de faisabilité d'une Galerie des Transitions et des Imaginaires*

A travers la réponse à l'appel à projet SAPS, Nantes Université souhaite mobiliser les sciences et les arts pour développer la médiation, l'expérimentation et la valorisation publiques autour de ses domaines d'enseignement, de recherche et de ses patrimoines. Les BU participent à cet élan en entreprenant en lien avec la Direction de la Recherche, des Partenariats et de l'Innovation une étude sur la création d'une Galerie des Transitions et des Imaginaires : pensée comme un espace de médiation et d'expérimentation, elle tend à s'inspirer de démarches déjà existantes dans d'autres universités, tels que l'Xperium de Lille ou L'éprouvette de l'UNIL.

Cette démarche est aussi pour les BU l'occasion de recontextualiser la recherche dans un temps plus long, en recréant les liens historiques entre le patrimoine scientifique, la recherche en train de se faire et l'innovation de demain.

Calendrier : 2024/2025

Indicateurs : Rapport d'étude de faisabilité

- *Harmoniser les politiques culturelles et patrimoniales des BU*

Le Département Archives et Patrimoines et la Mission Culture et Diffusion des Savoirs des BU restent deux entités distinctes avec des programmations différenciées. Une évolution logique du développement du Département sera de s'orienter vers une programmation commune des manifestations et une mutualisation des moyens en équipements pour faire progresser les politiques actuelles.

Calendrier : 2024/2026

Indicateurs : Harmonisation de la programmation et mutualisation des moyens en équipements

• **Et également**

- *Publier des articles sur l'histoire et le patrimoine de l'université sur Nantes Patrimonia*

Nantes Patrimonia est un site de Nantes Métropole offrant un espace grand public de découverte des patrimoines de la métropole nantaise à travers la rédaction d'articles. La participation à cette démarche a pour intérêt pour les BU de faire connaître au grand public l'histoire et le patrimoine de l'université tout en nous inscrivant durablement dans l'écosystème institutionnel patrimonial de la métropole.

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : nombre d'articles publiés

- *Valoriser les corpus patrimoniaux de l'université via des collaborations avec les*

formations universitaires

Une première expérience de mise à disposition de corpus numériques patrimoniaux a déjà eu lieu avec le Master Civilisations, Cultures et Sociétés à l'occasion d'un Editathon en décembre 2023, donnant lieu à l'élaboration de dispositifs de valorisation numérique des fonds.

Faire connaître nos corpus et les mettre à disposition des formations universitaires pourra permettre de mieux faire connaître le patrimoine de l'université tout en mobilisant les savoir-faire techniques des formations, dont nous ne disposons pas systématiquement en interne, notamment dans la valorisation numérique et la datavisualisation patrimoniale.

Calendrier : 2024-2026

Indicateurs : projets mis en œuvre

Objectif 6 : décliner au sein des BU les politiques culturelles, d'animation et de diffusion des savoirs de l'établissement

- **Projets prioritaires**

- *Actualiser la charte d'action culturelle*

La charte d'action culturelle de la BU doit s'harmoniser avec la politique culturelle mise en œuvre par la Direction de la culture et des initiatives (DCI) en faveur de la population étudiante et des personnels de Nantes Université. Elle doit tenir compte des nouveaux axes de développement du programme culturel des BU, tels que le festival « Les Journées des libertés numériques », mais aussi de l'intégration des BU INSPÉ, de la BU Censive, etc.

Calendrier : 2023-2024

- *Pérenniser les « Journées des Libertés numériques » (JDLN) en les articulant à la Nantes Digital Week et en y associant la BM de Nantes ainsi que d'autres partenaires*

Le festival des BU « Les Journées des libertés numériques » a pour objectif de permettre une réflexion sur les enjeux des outils et du numérique. Ouvert à tous et gratuit, il invite à l'apprentissage, au débat et à la création par la rencontre avec des spécialistes, des artistes, des militant, etc. afin de comprendre les transformations en cours et leurs impacts.

L'évolution des JDLN inclut sa participation au festival de Nantes Métropole, la Nantes Digital Week, ou à d'autres manifestations, et le développement de partenariats, notamment avec les réseaux des bibliothèques municipales.

Calendrier : en continu

- *Contribuer aux réflexions autour de l'axe Science avec et pour la société, dans le cadre notamment du projet Excellence*

Contribuer à la création d'une galerie des transitions et des imaginaires, espace physique et numérique autour de la culture *scientifique et technique, de la science participative et de la recherche participative*.

Calendrier : en fonction de la réponse à l'AAP

- **Et également**

- *Mettre en place les conventions de partenariats avec les acteurs culturels locaux présents sur l'ensemble des campus*

Développer l'offre culturelle et les actions de diffusion des savoirs des BU suppose l'existence de nombreux partenariats et projets. La formalisation des actions partagées avec le TU-Nantes pour les lectures théâtre et avec la DCI pour les ateliers de pratique artistique en sont des exemples.

Calendrier : 2023-2024

- *Contribuer à l'organisation des manifestations de vulgarisation scientifique (Fête de la science, Nuit des chercheurs, etc.)*

La participation des BU aux événements culturels est un moyen de diffuser au plus grand nombre l'information scientifique et technique produite par les acteurs de Nantes Université. Elle favorise l'accès à la connaissance, au débat et au partage, éléments déterminants dans la formation de la conscience citoyenne. En parallèle d'actions de valorisation des collections dans les BU à l'occasion de ces manifestations, l'enjeu est aussi de faire des propositions hors-les-murs.

Calendrier : en continu

AXE STRATÉGIQUE V

Améliorer la gestion de la documentation et renforcer les fonctions supports

Objectif 1 : Développer et Formaliser les outils et les méthodes de la politique documentaire

- **Projets prioritaires**

- *Construire les outils partagés*

Le SCD se dote d'outils formels (charte documentaire, plans de développement des collections, référentiel d'indicateurs, etc.) afin de mener une politique documentaire unifiée et globale couvrant les BU ainsi que les bibliothèques associées et partenaires dans une logique de complémentarité. Cette politique est co-construite avec les enseignants-chercheurs et couvre l'ensemble des supports. Calendrier : 2022-2023 : élaboration des outils communs pour les BU ; à partir de 2023, mise en œuvre de la politique documentaire des BU et des BA, puis avec les bibliothèques partenaires à l'horizon 2025.

Livrables :

Fin 2023 : charte documentaire

2024 : plans de développement des collections des BU et des BA en 2024.

- *Définir une politique de services entre le SCD, les bibliothèques associées et les bibliothèques partenaires, pouvant être formalisée dans des conventions*

Cela passe notamment par la mise en place d'une structure de coopération et de coordination de la politique documentaire associant les chargés de fonds documentaires et les responsables des bibliothèques associées et partenaires. Un conventionnement formalisé sera mis en œuvre : il couvrira l'ensemble des missions relatives aux bibliothèques (politique documentaire, signalement, formation des usagers, accueil, culture et diffusion des savoirs, science ouverte etc.).

Calendrier : 2024-2026

Livrables : conventions pluriannuelles de coopération

- *Repenser les missions des chargés de fonds documentaires*

Les chargés de fonds documentaires ont pour mission d'être des référents sur le plan de la connaissance et de la mise à jour des collections imprimées et numériques dans un ou plusieurs secteurs disciplinaires. Ils travaillent en étroite relation avec les enseignants-chercheurs à la constitution des fonds (par la mise en place de commissions d'acquisitions ou par des échanges réguliers).

Ils participent à l'élaboration des supports de formation de méthodologie documentaire.

Ils veillent à la valorisation des collections acquises : Ils enrichissent les bibliographies que les enseignants-chercheurs fournissent à leurs étudiants en ajoutant les liens vers la version numérique des documents sur la plateforme pédagogique MADOC ; ils organisent des expositions et des actions de valorisation en prenant en compte l'actualité pédagogique et scientifique de Nantes Université, des événements culturels nantais, nationaux et internationaux.

Calendrier : 2023-2026

Indicateurs : nombre de ressources acquises titres acquis par discipline, nombre de bibliographies enrichies, nombre d'expositions réalisées par an

- *Mutualiser la documentation numérique dans le périmètre Nantes Université*

Élargir le périmètre des abonnements numériques.

Calendrier 2023-2026.

Indicateurs : nombre de ressources mutualisées, document de présentation de la politique d'accès à la documentation

Objectif 2 : signaler l'ensemble des collections sur le périmètre Nantes Université

- Définir une politique de modalité d'accès aux ressources imprimées et numériques.

Déterminer des objectifs et des principes au signalement des collections, à l'échelle de Nantes Université, afin de disposer des données nécessaires tant pour gérer en interne les ressources que pour en faciliter l'accès.

Cette politique devra permettre la mise en place d'un catalogue commun à l'échelle de Nantes université.

Calendrier : 2023-2026

Livrable : document de présentation de la politique de signalement

- *Améliorer la qualité des données du catalogue en s'appuyant sur les chantiers de la transition bibliographique*

Il s'agit de poursuivre la correction des données dans le cadre du projet de déploiement du Système de gestion de bibliothèque (SGB) Folio, afin de pouvoir mettre à jour les notices bibliographiques à partir des données du SUDOC.

Il s'agit également d'améliorer la visibilité des collections des bibliothèques de Nantes Université sur le web, et de faciliter la recherche par les usagers dans le catalogue Nantilus grâce à des données de qualité. Cela implique un accompagnement au changement de système de gestion de bibliothèques et à ses nouvelles fonctionnalités de gestion interne.

Indicateurs : nombre de formations/ateliers, données statistiques de signalement, de correction de notices bibliographiques dans l'ensemble des bibliothèques, pourcentage de signalement des collections imprimées et numérique dans le SUDOC.

- Calendrier : 2022-2026

Objectif 3 : moderniser l'infrastructure informatique documentaire en cohérence avec le Schéma directeur du numérique.

- **Projets prioritaires**

- *Mettre en place un outil partagé de gestion de la documentation à l'échelle de Nantes Université.*

Ce projet vient en appui de ceux concernant l'achat en commun de documentation numérique, la politique commune d'accès aux ressources et aux services, et la politique de signalement de la documentation imprimée et numérique à l'échelle de Nantes université.

Mener à terme le projet de déploiement du Système de gestion de bibliothèque (SGB) Folio, dont les fonctionnalités englobent la gestion de la documentation numérique et imprimée, dans les différents établissements de Nantes Université. (2023-2025).

S'appuyer sur la mise en place du nouveau SGB pour améliorer les processus de travail dans une logique d'harmonisation au sein de Nantes Université (2023-2025).

Faire évoluer Folio pour mieux prendre en compte les différents besoins (2025-2028).

Indicateurs : validation de service régulier — nombre de nouvelles fonctionnalités majeures chaque année — intégration des données des bibliothèques des établissements-composantes.

- *Mettre en place un catalogue commun à l'échelle de Nantes Université*

Ce projet permettra d'implémenter les choix de signalement de documentation numérique et imprimée à l'échelle de Nantes Université. Il s'appuiera sur la qualité des données du catalogue. Il sera mené en associant les publics. Il dépend notamment du calendrier de mise en place d'un outil partagé de gestion de la documentation.

- **Et également**

- *Améliorer le catalogue Nantilus en le faisant évoluer pour devenir « Nantiplus »*

Étudier les conditions de mise en place d'une ou plusieurs instances du catalogue élargissant la recherche à des ressources en Open Access et/ou des publications de Nantes Université (2023-2024).

Calendrier : 2025-2027.

- *Optimiser la gestion du parc informatique*

Faire remonter les données concernant le matériel de la BU dans les outils de gestion de parc mis en place à l'échelle de l'Université, afin de bénéficier des améliorations et outils de contrôle disponibles en central, et de faciliter les changements de rattachement administratif (intégration de bibliothèques).

En 2023 : intégrer l'inventaire commun.

En 2024 : intégrer le parc dans l'Active Directory central si les conditions sont réunies.

Par la suite : en fonction des outils mis en place par la DSIN.

- *Faire évoluer le parc informatique, les infrastructures, les outils et les usages dans une perspective de numérique responsable*

Accompagner en local les actions mises en place par la DSIN sur le sujet du numérique responsable. À chaque évolution d'un composant du système d'information des BU (renouvellement de matériel, choix d'application, etc.), évaluer les conséquences sur la sobriété du système.

Objectif 4 : optimiser le pilotage administratif et financier

- **Projets prioritaires**

- *Consolider les indicateurs : référentiel d'indicateurs et tableaux de bord, interfaçage avec le Système d'Information décisionnel (SID) de l'université, exploitation des données de l'ESGBU*

Élaborer un référentiel d'indicateurs s'appuyant sur l'ESGBU, complétée pour suivre des aspects de l'activité des BU peu ou non pris en compte par celui-ci
Automatiser dans la mesure du possible la collecte des données à partir des outils de gestion des BU (SGB, système de comptage...)

Développer la culture des indicateurs comme outils de suivi, d'évaluation et d'élaboration des politiques mises en œuvre par les BU : mieux impliquer les personnels dans la collecte des indicateurs, notamment en leur faisant une restitution régulière des données obtenues pour leur donner du sens.

À moyen terme, mettre en place avec la DSIN un système d'alimentation du SID de l'université, afin de rendre accessible les données des BU à l'ensemble des acteurs de l'université et de pouvoir renseigner plus efficacement l'ESGBU.

Calendrier : 2024-2026

- *Mettre en œuvre un Intranet Documentation et améliorer la gestion de la documentation administrative*

Créer un Intranet dédié accessible aux agents des BU et des autres bibliothèques de Nantes Université regroupant l'ensemble des documents validés nécessaires au fonctionnement du service.

Il est complémentaire des répertoires Samba et d'UNCloud

Dématérialiser le circuit des parapheurs et le courrier

Calendrier : 1^{er} semestre 2023

- *Décliner dans les BU les politiques et actions en faveur du développement durable*

Créer un profil de référent Développement durable chargé de constituer un réseau de correspondants dans les différentes BU et positionné à l'interface entre les bibliothèques et la Mission pour la Transition Ecologique.

Calendrier : continu

- *Formaliser une politique de conventionnement (cibles, modèle économique, etc.)*

Sur la base d'une analyse des conventions existantes, en dresser une typologie précise selon différents critères : besoins et publics de l'organisme demandeur, modèle économique, contexte de la demande (demande indépendante ou liée à une convention cadre), impact sur les services (D11, D31, PPAF).

Déterminer une politique de conventionnement en fonction de ces différents critères, permettant de donner des réponses transparentes aux demandeurs à venir.

Organiser le circuit de réponse aux demandes de conventionnement (instruction, décision, information, gestion) en impliquant les services concernés.

Calendrier : 2023-2024

Objectif 5 : développer la communication

- **Projets prioritaires**
- *Développer la communication interne*

A partir des outils existants et d'une analyse de leurs usages, proposer un plan d'action complet permettant de mieux faire connaître les activités des bibliothèques et des agents, de mieux faire comprendre les activités du SCD et ses enjeux.

Calendrier : 2024

- *Mettre en place un plan de communication ainsi que sa déclinaison calendaire*

Intégrer plus systématiquement un volet communication aux différents projets et réalisations des bibliothèques et permettre une programmation semestrielle et annuelle des principales actions dans le cadre des partenariats avec la direction de la communication et les principaux services de Nantes Université.

Calendrier : second semestre 2023

- **Et également**

- *Proposer un site Internet et les principaux documents du SCD en anglais*

En cohérence avec la politique de l'établissement, le service veillera à traduire ses principaux documents et outils.

Calendrier : en continu

- *Contribuer à la nouvelle version de l'application smartphone*

En fonction des choix de la DSIN, les BU proposeront un ensemble de services accessibles depuis une application repensée : accès au catalogue, au site Internet, aux horaires, réservation de salles, chat Ubib, etc.